

Commémoration du 8 mai 1945

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle et du confinement qui vise à lutter contre la propagation du COVID-19, les cérémonies du 8 mai 1945 se dérouleront dans nos 3 villages dans le respect des mesures nécessaires de protection sanitaires avec seulement :

- 1 ou 2 élus
- 1 ou 2 porte-drapeaux
- lecture des messages officiels
- dépôt de "gerbe"
- une minute de silence

Cette année, nous honorerons aussi la mémoire du Père de la Résistance Pierre LARRUE en dévoilant une plaque lui rendant hommage sur la maison qu'il a habitée à Ste Alvère, au 41 Rue de la République.

Afin que la population puisse s'associer à ce devoir de mémoire, vous êtes tous invités à pavoiser votre domicile et à respecter une minute de silence au moment de la cérémonie qui se déroulera selon les horaires suivants :

à Saint-Laurent des Bâtons :

à 10 heures 15 au monument aux morts

à Cendrieux :

à 10 heures 30 au monument aux morts
puis à la stèle Jean Reghem

à Sainte-Alvère :

à 11 heures au monument aux morts
puis à la stèle Pierre Biratelle et
**dévoilement de la plaque en hommage à
Pierre LARRUE 41, rue de la République**

Nous remercions d'ores et déjà les porte-drapeaux et les Associations d'Anciens Combattants.

ATTENTION : Ne vous déplacez pas pour ces cérémonies

Le Maire, les Maires Délégués

